

FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE
Année scolaire 2019-2020

IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULÉ DU POSTE	CONSEILLER.ERE PEDAGOGIQUE NUMERIQUE POUR LE 1^{er} DEGRE A RAYONNEMENT ACADEMIQUE
	LOCALISATION	Rectorat / DANE Nord – Sainte-Clotilde
	CADRE GÉNÉRAL	<p>Dans le cadre de la loi pour une Ecole de la confiance, la stratégie académique pour le numérique éducatif, déclinée à travers la « feuille de route », vise au développement d'une véritable culture numérique passant par l'accompagnement et la formation des enseignant.e.s pour mieux accompagner les élèves.</p> <p>Le champ d'intervention du Conseiller.ère pour le Numérique (CN) concerne l'ensemble du territoire de l'académie. Il/Elle est rattaché.e administrativement à l'IA-DAASEN et exerce dans le cadre de la Délégation Académique au Numérique pour l'Éducation (DANE) sous l'autorité fonctionnelle du Délégué Académique au Numérique (DAN).</p>
MISSIONS	<p>Le/La CN oeuvre à la généralisation des usages pédagogiques du numérique conformément aux axes et priorités définis pour le premier degré. Il/ Elle contribue à leur évaluation, en appui des équipes de circonscription.</p> <p>Ses missions sont les suivantes :</p> <p>1) De coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> - suivi et accompagnement des Comités locaux de Pilotage du numérique ; - aide à la rédaction de conventions Commune – Rectorat et suivi de leur mise en oeuvre ; - analyse des enquêtes nationales et académiques (ETIC, PROFETIC, EVALUENT...); - aide à la constitution et à l'exploitation d'un tableau de bord à partir d'outils existants ou à développer (enquêtes, tableau de bord écoles, applications académiques, ...); - représentation de l'institution dans certaines manifestations et réunions ; - impulsion et suivi des grands projets nationaux. <p>2) D'expertise pédagogique au service de l'impulsion et du développement des usages en circonscription</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribution à la mise en place d'un observatoire des usages ; - mobilisation des ressources nationales (BRNE, Eduthèque, Prim'abord, D'col...); - conception, recueil, indexation, mutualisation, diffusion de contenus pédagogiques et ressources numériques au sein du département ; - aide à la rédaction lors d'appels à projets nationaux ou académiques ; - aide à la décision des équipes de circonscriptions et des collectivités concernant les choix pédagogiques et matériels dans le cadre de leurs commandes. <p>3) De formation de formateurs, au et par le numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> - coordination du groupe départemental des ERUN de circonscription et des CPC-N ; - accompagnement des équipes de circonscription à l'intégration des usages du numérique dans les formations ; - proposition et conduite de formations de formateurs au et par le numérique ; - participation aux travaux du groupe de suivi départemental M@gistère ; - recueil et coordination des choix de contenus intéressant l'école pour la partie « École numérique » du site web académique ; - accompagner les candidats se présentant au CAFIPEMF option numérique. - contribution au développement d'une culture de l'évaluation des pratiques <p>4) D'impulsion</p> <ul style="list-style-type: none"> - promotion et diffusion des projets académiques liés au numérique ; 	

		<ul style="list-style-type: none"> - mutualisation et diffusion des réflexions, pratiques, démarches, documents pédagogiques validés le DAN ; - assurance d'une veille informative, pédagogique et technique (textes et ressources liées aux usages du numérique) ; - développement des actions partenariales entre les équipes de circonscription et les collectivités locales en faveur du développement des usages du numérique dans les écoles. <p>Sur le plan administratif, il/elle aura à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenir et suivre les tableaux de bord relatifs aux usages du numérique dans le 1^{er} degré - tenir et suivre les tableaux de bord relatifs aux déploiements des différents plans ministériels - produire un bilan annuel des actions mises en œuvre dans le cadre des actions liées au numérique - rendre compte de ses missions annuellement, dans un rapport d'activités transmis au DAN et à l'IEN numérique et dans le cadre d'un entretien de bilan et de prospective permettant l'ajustement de ses missions ; ces éléments participent à son évaluation statutaire. Le/la CN se verra remettre une lettre de mission valable pour une année scolaire et renouvelable.
	CONNAISSANCES et COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des textes qui régissent l'usage du numérique en classe - Capacités à travailler en équipe et à s'intégrer dans une équipe pédagogique - Maîtrise de l'outil informatique - Capacités d'adaptation, disponibilité, esprit innovant - Bonne connaissance des usages du numérique au service des apprentissages - Compétences relationnelles
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> - Occuper ou avoir déjà occupé un poste de conseiller.ère pédagogique ou être inscrit sur la liste d'aptitude à cette fonction ; - Disposer d'une solide expérience des usages pédagogiques du numérique en classe et de compétences techniques avancées en informatique ; - Faire preuve d'aisance dans le travail en équipe, de maîtrise dans la démarche de projet et d'ouverture aux actions partenariales.
	NOMINATION	<p>Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Affectation prononcée hors mouvement.</p> <p>Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.</p>
	CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Le poste de conseiller.ère numérique est implanté au Rectorat (DANE, Cellule Numérique Nord, Ste Clotilde).</p>
	CONTACT	<p>François MILLET – Délégué Académique au Numérique Téléphone : 0262 40 19 19 / 0692 76 66 04</p> <p>Mikaël TSANG-CHIN-SANG – Inspecteur de l'Education nationale en charge de la circonscription de Saint-Louis et IEN numérique 1D Téléphone secrétariat : 0262 26 11 90 / 0692 71 91 40</p>